

actu

30 juin 2015

Une mobilisation qui appelle
maintenant des réponses

L'enseignement agricole

dossier

Syndicalisme...
De la théorie
à la pratique...
Et si on jugeait
sur pièces ?

ASMA, une FSU active et réactive... Pour une convention et une circulaire qui marquent de réelles avancées pour les AD !

L'AG de l'ASMA en juin a vu le passage de la présidence à Trèfle pour deux années, la FSU devant présider les deux suivantes. Elle a vu aussi la signature de la convention qui lie le ministère de l'agriculture à notre association d'action sociale gérée par et pour les personnels depuis 30 ans. L'enjeu revêtait donc un caractère d'importance et pas uniquement pour la signature et la photo ! La

FSU (SNUITAM et SNETAP) a su prendre toute sa place les travaux préparatoires à la négociation assez âpre avec le ministère, en s'employant à maintenir la cohésion de l'intersyndicale. Au final, aucun recul enregistré, bien que le MAAF ait été tenté par une reprise en main des orientations retenues en toute indépendance par l'ASMA ; une demi-décharge supplémentaire octroyée pour conforter la trésorerie ; et un hébergement de l'ASMA par le ministère, normalement en 2016 (soit une économie annuelle de 160 000 euros au profit des actions menées par l'association). Un enjeu majeur demeure : sécuriser

les moyens dont disposent nos ASMA Départementales et les agents bénévoles qui les font vivre (décharges, moyens matériels, autorisations d'absence...). Fort des vœux de l'AG et du soutien affirmé par la Conférence des Présidents des AD, le projet soumis au retour des Issambres n'a plus rien à voir avec le texte initial... Un modèle de convention type abordant l'ensemble des dispositions nécessaires a été présenté. Reste à obtenir une base minimum de moyens qui sera au besoin opposable et avec la garantie qu'aucune convention renégociée ne puisse être plus défavorable que la précédente. Nous ne lâcherons rien !

Sommaire

n°373 • Été 2015

Actu	2
ASMA, une FSU active et réactive... Pour une convention et une circulaire qui marquent de réelles avancées pour les AD !.....	2
Classe spécifique : au mépris final de la DGER et de l'inspection, les personnels opposent un projet de réussite de TOUS les élèves !.....	2
La mobilisation des Personnels de l'EAP du 30 juin 2015 appelle des réponses du Ministre !.....	8
Dossier - Syndicalisme...	
De la théorie à la pratique...	
Et si on jugeait sur pièces ?	3
Le SNETAP et la FSU, ou la pratique d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale au quotidien.....	3
Le SNETAP-FSU dans l'action au plus près des personnels... ou quand la lutte paie !.....	4
2016, année de congrès fédéral	
Le SNETAP, c'est aussi la FSU !.....	5
30 ans, formateur en CFA et nouvellement syndiqué.....	5
Être représentant des personnels en CHSCT : se battre pour les conditions de travail des personnels.....	6
S'engager pour les conditions de travail.....	7
J'ai décidé d'adhérer au Snetap-Fsu !.....	7
Edito	8

L'Enseignement Agricole est la revue du Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public - 251, rue de Vaugirard - 75732 PARIS Cedex 15 - Tél. : 01 49 55 84 42 - Fax : 09 72 16 40 90 - www.snetap-fsu.fr - snetap@snetap-fsu.fr - Responsable de la publication : Jean-Marie Le Boiteux - Coordonnateur de la publication : Arnaud Leroux - Maquette, mise en page et impression : Bordessoules Impressions - BP 42 - 17413 Saint-Jean-d'Angély Cedex - Dépôt légal : août 2015 - CCP 995-94 K Paris - Commission paritaire des papiers de presse 0613 S 06513. Ce numéro est imprimé sur papier 100% recyclé en France.

Classe spécifique :

Au mépris final de la DGER et de l'inspection, les personnels opposent un projet de réussite de TOUS les élèves !

Le dispositif de classe spécifique, créé par la DGER et fonctionnant depuis 5 ans a connu un épilogue douloureux pour les équipes éducatives de Fondettes, de Laval et de Radinghem et au final pour les élèves les plus en difficulté dans la filière BAC PRO en cette fin d'année.

Aux abonnés absents depuis le début de ce processus pédagogique, c'est l'inspection de l'enseignement agricole qui a donné le coup de grâce à ce dispositif en ce sombre jour du 18 juin. Par ses propos méprisants vis-à-vis des équipes (« culture pédagogique », « aucun résultat probant »), elle qui n'a jamais accompagné, ni conseillé les collègues de Tours, a finalement joué le rôle de bourreau mandaté et consentant du dispositif : « la classe spécifique n'est qu'une classe de niveau donc les effets négatifs sont connus depuis les années 1970 ! ». Mais alors pourquoi ne pas l'avoir dit à la DGER quand elle a créé le dispositif... celle-ci n'ayant c'est de notoriété aucun contact avec l'inspection quand elle se lance dans l'écriture de telles notes de service - ici rien de moins que celle qui a posé le cadre de toute l'individualisation dans les classes de l'enseignement agricole... A moins qu'elle ait

eu « une absence »... ou que ce dispositif par nature ne relève absolument pas de la logique de la classe de niveau, chiffon rouge opportunément sorti du placard !

Le Cabinet du Ministre s'est empressé de prendre acte et ses décisions sont claires : refus définitif des projets de Radinghem et Laval et arrêt du dispositif au lycée de Tours à la rentrée 2016. On s'étonnera qu'au même moment la DGER accepte de porter en Midi-Pyrénées et Picardie des projets de classes de BTS réservées aux BAC PRO pour ensuite intégrer des classes prépa (seront-ce des classes de niveau ?)... mais c'est une autre histoire...

Reste donc pour venir en aide aux élèves les plus fragiles de la filière professionnelle, la sacro-sainte individualisation financée notamment en HSE (dont le montant baisse chaque année et qui doivent être partagées avec les autres filières...). C'est dire que même le peu d'aide aux élèves en difficulté subit l'austérité !

Pourtant, le SNETAP-FSU ne renonce pas et fera de la question du BAC PRO 3 ans et de la réussite de TOUS les élèves un point central des mobilisations de la rentrée 2015. Il est indispensable de revenir de façon urgente sur la contre-réforme de la voie professionnelle.

Syndicalisme... De la théorie à la pratique... Et si on jugeait sur pièces ?

2015, une année qui se prête parfaitement à évoquer les enjeux liés au syndicalisme... trois faits pour l'illustrer : l'ouverture de 4 années de mandat pour vos représentants dans le cadre des nouvelles règles électorales ; la révision de la circulaire précisant l'exercice de nos droits syndicaux à tous, syndiqués ou non, la dernière remontant à 1999... ; les 50 ans du premier syndicat de l'EAP, le SNETAP-FSU fondé en 1965, suite à la fusion des deux syndicats pionniers l'un féminin, l'autre masculin. Bref... 2015... année syndicale... et gageons que 2016 ne le sera pas moins ! Parce que finalement un syndicat ça sert à quoi au juste ? A construire une solidarité au sein de sa communauté de travail, à prendre conscience de la force du collectif pour mieux faire avancer ses droits, à s'informer, réfléchir, proposer, se rassembler pour se faire entendre... Rejoignez-nous !

Dossier réalisé par Olivier BLEUNVEN, Laurence BRAULT, Fabrice CARDON, Frédéric CHASSAGNETTE, Clémentine MATTEI, Julien PARDAILLHANT, Gérard PIGOIS, Didier REVEL, Yoann VIGNER.

Le SNETAP et la FSU, ou la pratique d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale au quotidien

En décembre, les personnels ont par leur bulletin de vote massivement renouvelé leur confiance au SNETAP-FSU tant dans l'enseignement agricole public que maritime, la FSU maintenant ses sièges au CTM, comme dans 3 DIRM sur 4 et le SNETAP ses 6 sièges sur 10 au CTEA, comme sa représentativité dans l'ensemble des régions – CTREA, CHSCTREA, CCPR. Par ailleurs, la FSU n'a pas non plus démerité dans les conseils régionaux, progressant en voix à défaut d'entrer au conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Le SNETAP a maintenu voire renforcé ses positions dans la majeure partie des CAP et CCP du ministère, confortant encore sa nature multicatégorielle, qui aussi exigeante qu'elle soit fait la force et la justesse de son combat.

Ce sont ainsi 4 ans de mandat que nos représentants ont devant eux, dans le cadre des nouvelles règles de représentativité, avec toute la responsabilité que cela implique. Après d'aucuns parfois s'interrogent : « au juste qu'elle différence entre cette organisation et celle d'à côté ? », « pourquoi cet émiettement syndical ? »... Si la FSU et le SNETAP travaillent effectivement à l'unification du mouvement syndical et ne se réfugient pas derrière une diversité de l'offre comme seul horizon, pour autant, le syndicalisme que nous pratiquons est régi par des valeurs qui le caractérisent. Quand nous prôtons un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, ce ne sont pas de vains mots... et quand les personnels depuis 50 ans renouvellent leur confiance au SNETAP, ils ne s'y trompent pas.

Proposer d'abord, négocier ensuite, mais toujours en s'appuyant sur un nécessaire rapport de force, basé sur la représentativité issue des urnes, mais aussi sur l'indépendance financière que nous confère les cotisations de nos syndiqués et enfin sur notre capacité de mobilisation, de par une implantation locale qui fait toute la différence avec un syndicalisme déconnecté, sinon dématérialisé... C'est bien du collectif de travail que notre organisation tire sa légitimité, son expertise et ses mandats. Ainsi, l'année scolaire verra le SNETAP se retourner vers ses syndiqués à l'automne sur des questions telles que

l'accord sur les grilles salariales dans la fonction publique et au printemps la réforme du statut enseignant fera l'objet d'une consultation large. De la proposition à la nécessaire mobilisation... Dès le 30 juin, le SNETAP a ainsi, avec 3 autres organisations (FO-CGT-SUD) appelé à l'action pour d'une part peser sur les arbitrages budgétaires en cours (DGH notoirement insuffisantes pour accueillir les générations 2000 qui frappent à nos portes), et d'autre part exiger de réelles mesures en faveur des élèves de la voie pro en échec dans le parcours 3 ans. Lutte... et transformation sociale !



Le SNETAP-FSU dans l'action au plus près des personnels... ou quand la lutte paie !

Aucune obligation de résultat, ce vocabulaire là appartenant à une autre sphère que la nôtre, pour autant le syndicalisme « avec ou sans » cela fait une différence notable et revenir sur un certain nombre de luttes légitimes et ayant débouché sur des succès pour les personnels mobilisés apparaît comme un passage indispensable et salutaire ! La parole aux secrétaires régionaux d'Aquitaine, du Centre et de Pays de la Loire...

Grâce à la mobilisation des personnels et des parents d'élèves, le LPA de La Tour Blanche en Aquitaine garde ses 5 classes à la rentrée 2015

Alors qu'aux CTREA et CREA d'automne, le DRAAF Aquitaine avait annoncé la mise en section des classes de 1^{ère} et Terminale Bac Pro sur le LPA de La Tour Blanche pour la rentrée 2015, il devra finalement accepter le maintien des deux classes de terminales Bac Pro après un blocage du lycée et préavis de grève des personnels. Pour les personnels et les familles la diminution du nombre de classes aurait fragi-

lisé le LPA de La Tour Blanche et la mise en section aurait posé des problèmes majeurs d'organisation pédagogique. Enfin en bloquant les recrutements sur des sections la DRAAF ne répondait pas aux attentes du territoire et hypothéquait les possibilités de formation pour plusieurs années.

Aussi, face au refus du SRFD d'entendre ces arguments, les personnels et les parents d'élèves ont décidé de se mobiliser et d'organiser une semaine d'action du 15 au 19 décembre 2014 pour contester cette décision.

La section locale du Snetap-FSU aura été un élément moteur de cette mobilisation. Lors du CREA du 18 décembre le Snetap-FSU régional a pris acte de la décision du DRAAF du maintien des classes mais également demandé qu'une réelle réflexion sur la filière viticole au LPA de La Tour Blanche s'ouvre rapidement.

Sans le SNETAP-FSU, l'EPL du Loir-et-Cher aurait subi la perte sèche de la seule exploitation biologique de la région Centre !

Répondre aux injonctions foncières de la fédération française d'équitation et

renoncer à l'exploitation biologique de Lamotte Beuvron... C'est devant ce dilemme que les élus des personnels au CA de l'EPLFPA 41 se sont retrouvés il y a 2 ans maintenant. Ils se sont résolus à perdre Lamotte, mais contre un engagement du Conseil Régional Centre de racheter une nouvelle exploitation à proximité du LPA de Montoire, engagement pris publiquement par la vice-présidente en charge des lycées, élue EELV. Or, un an plus tard, faute de portage politique volontariste du dossier, de positionnement clair de la profession, d'un DRAAF-SRFD aux abonnés absents et d'une absence d'un non-mandatement de la SAFER, le Président du CR était annoncé au CA de l'EPL pour annoncer l'abandon du projet de rachat...

La section SNETAP, avec l'appui du secrétariat régional, s'est alors employée à garder un pied dans la porte, puis à l'entrouvrir à nouveau et enfin à rendre possible un tel rachat. Deux boycotts de CA plus tard, nombre de contacts politiques publics et plus informels (conseil régional, général, chambre d'agriculture, FDSEA, JA, Confédération paysanne...) après, la SAFER a finalement œuvré, 3 opportunités successives ont été mises à l'étude et au final une des exploitations a finalement été acquise par le CR du Centre. Ainsi, à la rentrée 2016, l'exploitation bio du LPA de Montoire sera inaugurée !

Ensemble nous avons réussi à maintenir un poste administratif !

Au cours du mois de février 2015, on apprenait qu'un poste de secrétaire administratif serait supprimé à la rentrée prochaine dans l'EPL du Mans.

Cette décision unilatérale, sans aucun échange et communication avec les représentants des personnels n'était, pour la communauté éducative, clairement pas acceptable. Ce poste est en effet un élément très important de l'établissement puisqu'il est affecté plus particulièrement à la gestion de l'ensemble des bourses de l'enseignement agricole public comme privé pour le département de la Sarthe. De plus, cette suppression intervenait alors que l'établissement est dans une période de forte croissance au niveau de ses effectifs. Enfin, dans un établissement où le taux de précarité était et est important chez les personnels administratifs, le maintien de ce poste se révélait d'autant plus indispensable. Alors que Monsieur le Ministre de l'Agriculture avait annoncé à plusieurs reprises son intention de ne pas supprimer de postes dans l'Enseignement Agricole, cette décision était pour les personnels comme pour les usagers proprement incompréhensible.

C'est pour toutes ces raisons que la section locale SNETAP-FSU de l'EPL a déposé un préavis de grève pour le 20 mars 2015. Pendant plus de trois semaines, les personnels de l'EPL de Rouillon (en intersyndicale SNETAP-FSU, SYAC-CGT et SUD-RURAL) étaient en lutte pour sauver un poste de titulaire Administratif avec une campagne de pétition, une première rencontre au SRFD, une grève largement suivie le 20 mars dernier (plus de 70% des personnels du lycée), et enfin la menace d'un préavis de grève départementale (Rouillon et Brette Les Pins) déposé pour le mardi 31 mars. Le 26 mars, c'était une délégation forte de 10 membres de l'EPL accompagnée de représentants nationaux qui a rencontré des représentants du cabinet et de la DGER pour à nouveau exposer ses motifs de mécontentement. Aux arguments techniques, la délégation qui défendait l'emploi public et la lutte contre la précarité a opposé la réalité de l'établissement et l'exercice quotidien des missions de service public. C'est donc finalement les arguments et la détermination de la mobilisation dans son ensemble qui ont eu raison des calculs froids de la DGER puisque le cabinet du Ministre annonçait finalement le 27 mars que le poste de titulaire était remis à la dotation.

2016, année de congrès fédéral Le SNETAP, c'est aussi la FSU !

En adhérant au SNETAP, on adhère en même temps à la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) qui est constituée d'une trentaine d'autres syndicats de différents ministères (Éducation Nationale, Agriculture, Travail, Culture, Affaires étrangères...).

Si des sujets sont spécifiques à certains ministères, d'autres sont, en revanche, à traiter à un niveau plus transversal et supposent un outil d'intervention plus large et plus fort qu'un syndicat même très représentatif dans son secteur.

La défense des Services Publics, des retraites, la lutte pour une juste rémunération des personnels ou encore la bataille pour une vraie transition écologique, constituent des exemples de sujets où c'est la FSU, par sa forte représentativité, qui porte les revendications et les propositions des personnels au niveau de la Fonction Publique et du gouvernement. Le SNETAP-FSU apporte son expertise et

participe activement au fonctionnement de la FSU, dont il est membre fondateur. Il s'investit pleinement (instances, groupes de travail thématiques, délégations, mobilisations...), et tout particulièrement au moment du congrès de la FSU, tous les 3 ans, dans le travail de préparation et d'élaboration des mandats fédéraux.

2016 sera précisément une année de congrès pour la FSU puisqu'il aura lieu du 2 au 5 Février au Mans. Un moment d'échanges, de débats, entre les syndiqué-e-s pour tracer ensemble les grandes orientations que devra prendre notre fédération dans un contexte social, politique, économique très difficile.

Mais aussi un moment riche et intense que l'on peut souhaiter à tous/tes les syndiqué-e-s du SNETAP-FSU, qui pourront prendre toute leur part aux débats des congrès départementaux préparatoires en décembre-janvier !

30 ans, formateur en CFA et nouvellement syndiqué

Julien Pardaillhant (30 ans), Formateur Techniques Espaces Verts, contractuel au CFAAD 37 Tours Fondettes agrocampus - Engagement syndical depuis septembre 2014 - élu en conseil de perfectionnement, au CA et au CHSCTREA

Tu faisais partie des nouveaux syndiqués ayant décidé de participer à nos journées d'études sur « l'avenir du syndicalisme ». Qu'est-ce qui t'avait motivé pour participer et qu'en as-tu retiré ?

Le thème invitait à se poser nombre de questions... Ces journées d'études m'ont permis de me rendre compte que nous partageons, pour grand nombre d'entre nous, des situations professionnelles pour lesquelles le collectif a beaucoup à apporter, afin d'améliorer notre quotidien.

Ces journées ont également été l'occasion pour le SNETAP-FSU de fêter ses 50 ans, que retiens-tu de cet événement ?

- Une mobilisation nationale forte.
- Une écoute particulière sur des nouveaux syndiqués
- Un échange avec un fort engouement
- Une envie commune de renouveau

Quel sens donne-tu à ton engagement syndical ?

Effectivement, le syndicalisme m'a toujours intéressé. J'ai décidé de franchir le pas afin d'appartenir à une force reconnue en vue de promouvoir des idées communes.

Les raisons principales de mon engagement sont les suivantes :

- Défendre des droits et des valeurs
- Faire évoluer qualitativement les conditions de travail
- Avoir une meilleure reconnaissance de son travail
- Savoir que l'on peut être soutenu.

S'engager pour les conditions de travail

Laurence Brault, enseignante au LPA du Haut Anjou (Mayenne), syndiquée au SNETAP FSU depuis 1994, secrétaire de section depuis 15 ans et nouvellement élue secrétaire du CHSCTREA Pays de la Loire.

Pourquoi s'engager comme représentant des personnels dans cette instance qu'est le CHSCTREA ?

Je me suis engagée dans cette fonction car elle est, à mon sens, la première des fonctions de l'action syndicale : s'engager et lutter pour de meilleures conditions de travail et de sécurité au sein de nos établissements. On touche là le quotidien des personnels, ce qui fait que chacun aime ou pas venir travailler dans la sécurité et la reconnaissance du travail accompli.

Qu'est-ce qui te motive dans cette fonction de secrétaire du CHSCTREA, représentante des personnels ?

Cette fonction est très récente et tout est à construire, il faut donc saisir l'opportunité de concourir à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels. A ce sujet, de nouvelles problématiques sont apparues (les effets des ondes électromagnétiques, les troubles musculo-squelettiques ou encore les risques psychosociaux...), il est nécessaire que le SNETAP FSU soit le syndicat qui défende les personnels à ce sujet et qu'il soit porteur de propositions pour prendre en compte ces conditions de travail et surtout les améliorer.

Quelles difficultés as-tu pu rencontrer cette année dans cette fonction de représentation ? Quelles satisfactions ?

La principale difficulté est de faire entendre notre voix dans cette instance et de ne pas devenir une chambre d'enregistrement de pseudo décisions de l'administration. En effet, dès qu'on entre dans le vif du sujet à savoir, un problème de RPS dans un établissement, le SNETAP FSU demande d'exercer un droit de visite, l'administration refuse et invoque la sacro-sainte « autonomie » des établissements ce qui lui confère une place de forteresse que personne ne pourrait visiter. Nous ne renoncerons pas à obtenir ces prérogatives essentielles si on veut que les conditions de travail et de sécurité s'améliorent.

Par ailleurs, grande est ma satisfaction lorsque je réussis à obtenir gain de cause auprès d'un établissement après un appel à l'aide d'un personnel. Cependant, il n'y a pas encore cette « culture » de la lutte pour les conditions de travail et de sécurité auprès de nos collègues et c'est sans doute l'enjeu majeur de mon mandat. Le CHSCTREA ne peut exister que si les personnels ont pris l'habitude de le solliciter

Qu'est-ce qu'apporte de plus le SNETAP FSU dans ce mandat exigeant de représentant en CHSCTREA ?

De par sa pratique de syndicat de lutte et de transformation sociale, son caractère multi catégoriel et sa représentation jamais désavouée lors des élections des représentants du personnel, le SNETAP-FSU est le mieux à même de porter la lutte pour les conditions de travail et de sécurité au sein de nos établissements.

J'ai décidé d'adhérer au Snetap-Fsu !

Comment ?

L'adhésion

Au Snetap l'adhésion se fait par l'intermédiaire de la section d'établissement.

Pour rejoindre le Snetap ou renouveler mon engagement, je m'adresse à la - ou au - secrétaire de section de mon établissement.

En tant que nouvel adhérent j'ai la possibilité de remplir et d'éditer sur le site du Snetap le bulletin d'adhésion qui permet de simuler le montant de sa cotisation.

Je suis « isolé » (pas de section dans ma structure) :

- je renvoie directement à la permanence du Snetap mon bulletin d'adhésion que je peux remplir et éditer à partir du site du Snetap ou réclamer via snetap@snetap-fsu.fr

Je suis retraité :

- je me signale (par courrier ou à l'adresse snetap@snetap-fsu.fr) en indiquant mes coordonnées postales et électroniques
- je reçois en retour le matériel de syndicalisation avec le premier courrier catégoriel

Et si malgré ce qui précède...

- parce que c'est mon premier poste dans l'Enseignement Agricole Public...

ou

- parce que j'arrive dans un nouvel établissement...

ou

- parce que tout simplement je suis un peu submergé par toutes les difficultés liées à la rentrée...

et que je veux au plus vite intégrer le snetap, j'envoie un mail à : snetap@snetap-fsu

La cotisation :

Les cotisations représentent l'essentiel des ressources du Snetap (85,2 %).

Elles permettent de mettre en œuvre actions, de soutenir des camarades, de former et d'informer ses adhérent-e-s à travers un site internet, un bulletin « l'Enseignement Agricole » et une « newsletter ».

Les montants de cotisations, inchangés depuis plusieurs années, sont calculés en fonction de l'indice de rémunération et donnent droit à un crédit d'impôt.

Pour le paiement, j'ai la possibilité d'opter pour un prélèvement automatique, reconductible ou simple, avec un fractionnement en 4 échéances.

EN FINIR AVEC LES RÉCIDIVES DES MALTRAITEMENTS AU TRAVAIL !



Non, nous ne nous résignerons pas

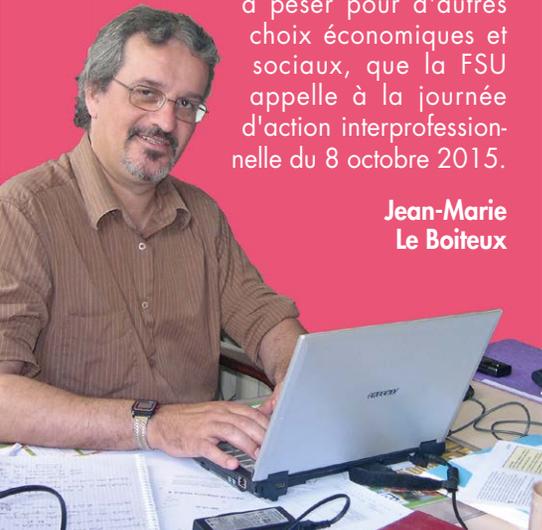
Une nouvelle fois l'Europe a imposé à la Grèce, déjà en grande difficulté avec plus de 25% de chômage et près de la moitié des retraités en dessous du seuil de pauvreté, de nouvelles régressions sociales (recul de l'âge de la retraite, augmentation de la TVA...). Et le parlement français n'a pas hésité à valider ce plan qui ose se qualifier de « sauvetage ».

Il n'y a pas de quoi être fiers, car par ce plan, l'Europe a fait le choix d'entraîner encore un peu plus la Grèce dans la spirale de la récession. Et comment ne pas voir que ce sont les mêmes mesures qui sont en vigueur en France ? Le recul inexorable de l'âge de la retraite est imposé aux salariés Français. Le gel des salaires (et même la perte de salaire net si l'on tient compte de l'augmentation des cotisations sociales) est effectif depuis 5 ans maintenant dans la Fonction Publique. La régression des services publics est une constante dans la politique du gouvernement.

L'enseignement agricole public n'est pas épargné et n'est aujourd'hui toujours pas en capacité d'accueillir tous les jeunes qui en font la demande. La réduction des subventions aux collectivités territoriales conduit de nombreux Conseils Régionaux à revoir à la baisse le financement de la formation professionnelle, mettant en difficultés un nombre croissant de CFA et CFPPA.

C'est pour dénoncer cette situation que le SNETAP-FSU avait appelé à une journée d'action le 30 juin, et c'est pour continuer à peser pour d'autres choix économiques et sociaux, que la FSU appelle à la journée d'action interprofessionnelle du 8 octobre 2015.

Jean-Marie
Le Boiteux



La mobilisation des Personnels de l'EAP du 30 juin 2015 appelle des réponses du Ministre !



Le 30 juin 2015, le Snetap-FSU, le Snerma-FO, le Syac-CGT et Sud Rural Équipement, avec le soutien du Comité de Défense et de Développement de l'EAP, appelaient les personnels à se mobiliser pour dénoncer la casse du service public et le manque de moyens pour l'EAP. En pleine période d'examens et de préparation de la rentrée 2015, plus de 200 personnes ont répondu à cet appel. Trois lieux, représentatifs des problèmes que rencontre aujourd'hui l'Enseignement Agricole Public, avaient été choisis pour cette action nationale.

Pour le Nord de la France c'est à Arras qu'une cinquantaine de personnes s'est retrouvée devant du lycée de Tilloy les Mofflaines pour dénoncer devant le Conseil d'Administration les plafonds d'effectifs imposés par le Ministère qui empêchent de répondre aux demandes d'inscription des familles. Les manifestants ont également dénoncé le refus de la DGER du projet de classe spécifique à Radinghem.

Pour le Grand Ouest, c'est à Laval qu'une soixantaine de manifestant-es s'était donnée rendez-vous, lycée où l'équipe pédagogique se voit également refuser depuis plusieurs années un projet de classes spécifiques qui devait permettre aux élèves scolairement les plus faibles de réussir dans la voie professionnelle, signe du renoncement du Ministère de l'Agriculture à engager une vraie dynamique de lutte contre l'échec scolaire. Rejets d'élèves

à tous les étages également en Pays de Loire, première académie en matière de poussée démographique.

Pour le Sud, une centaine de personnes s'est rassemblée devant les nouveaux bâtiments de la Maison Familiale Rurale d'Escatalens. Cet établissement privé, en concurrence directe avec les lycées publics de proximité, a obtenu le financement de la quasi-totalité des travaux par les collectivités publiques (6M€) alors qu'à quelques kilomètres de là le lycée agricole public de Ondes peine à obtenir l'investissement nécessaire pour rénover ses ateliers.

Au travers de ces 3 actions parallèles, l'expression des personnels, des responsables et des élu-es a illustré les besoins de l'Enseignement agricole public (en fonctionnement et en investissement) pour répondre aux attentes des familles et des professionnels. Ils ont également exprimé la nécessité de faire de l'échec de la voie professionnelle un sujet majeur de débat. Enfin ils ont dénoncé le nombre d'élèves refusés cette année encore par le Service Public.

Par cette mobilisation, les personnels et les partenaires de l'Enseignement Agricole Public se sont adressés au Ministre de l'agriculture mais également aux différents Conseils Régionaux pour qu'ils entendent leur détermination à redonner la priorité à l'Enseignement Agricole Public. En l'état, pour le Snetap-FSU, l'absence de réponses du Ministre est inacceptable et amènera les personnels à reprendre leur mobilisation rapidement.

